



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 29	Absent(s) excusé(s) : 21	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 19 septembre 2023

Vote(s) pour : 32  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 25 septembre 2023,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,  
Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-09-25-BD-62 :

**Soutien à l'organisation de "Metz l'Etudiante l'Event #3 - 2023".**

Rapporteur : Madame Anne FRITSCH-RENARD

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la stratégie métropolitaine de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante 2022-2026 adoptée par le Conseil métropolitain du 28 février 2022,  
VU les demandes formulées par les structures partenaires,  
VU les souscriptions des bénéficiaires au contrat dit « d'engagement républicain » (loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République),  
VU le Budget Primitif 2023,  
CONSIDERANT que les partenaires collaborent activement, à travers l'organisation de « Metz l'Etudiante l'Event #3 », à l'animation et à la dynamisation de la qualité de vie des étudiants sur le territoire métropolitain,

DECIDE d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes aux structures mentionnées ci-dessous pour un montant total de 26 500 € :

- une subvention d'un montant de 1 500 € en soutien au Club Metz Eurométropole, pour l'organisation des Jeux du Technopôle,
- une subvention d'un montant de 15 000 € en soutien à l'Université de Lorraine, pour l'organisation du Festival 360°,
- une subvention d'un montant de 10 000 € en soutien à Fédélor, pour l'organisation du 34<sup>ème</sup> congrès de la Fédération des Associations Générales Etudiantes.

En cas d'annulation d'une opération, la subvention devra être remboursée.

DECIDE que les « Subventions aux structures participant à "Metz l'Etudiante l'Event #3 - 2023" » seront versées en une seule fois, après l'entrée en vigueur de la délibération.

PRECISE que les justificatifs suivants :

- rapport d'activités, ou bilan moral, de l'opération incluant des indicateurs d'impact relatifs à la manifestation (nombre de participants, ou publics etc.) ;
  - supports de communication/ articles de presse ou web faisant mention de l'aide apportée par l'Eurométropole de Metz ;
- devront être communiqués dans un délai de 6 mois après la date de la délibération. A

défaut de communication des justificatifs ou d'utilisation de la subvention pour l'opération projetée, la subvention sera annulée et donnera lieu à un reversement.

Metz, le 26 septembre 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

**Subventions aux structures participant à "Metz l'Etudiante l'Event #3 - 2023"**  
Bureau 25 septembre 2023

Porteur projet	Intitulé projet	Date	Lieu manifestation	Description	COUT TOTAL PROJET	MONTANT AIDE SOLLICITEE	MONTANT AIDE PROPOSEE
Le Club Metz Eurométropole	Les Jeux du Technopôle – 11 <sup>ème</sup> édition	Jeu 21 septembre 2023 soirée, 17h30-22h	Metz Gymnase Arts et Métiers, Technopôle	Les Jeux du Technopôle s'inscrivent depuis des années dans le programme de rentrée de Metz l'Etudiante l'Event. Il s'agit d'une rencontre annuelle entre les entreprises et les écoles/établissements d'enseignement supérieur du territoire ; étudiants et salariés se retrouvent le temps d'une soirée autour d'activités sportives mais surtout ludiques où l'esprit d'équipe et la camaraderie sont de mise. Étudiants et salariés s'inscrivent chacun par équipe de 3 personnes et sont ensuite associés. Chaque équipe de 6 personnes composée donc d'étudiants et de salariés affrontent ensuite d'autres équipes. Les challenges sont les suivants : deux épreuves mythiques que sont le volley fluo (paries réalisées dans le noir avec pour seule source de lumière les terrains, filets, balles et t-shirts fluorescents) et la course de rameurs. S'ajoutent à cela deux épreuves dites « surprises » renouvelées chaque année.	6 500 €	1 500 €	1 500 €
Université de Lorraine	Festival 360°	Vendredi 22 septembre 2023 journée & soirée, 11h00-17h00	Metz MDE Lorraine Nord - Saulcy	L'UL organise le Festival 360°, un événement de rentrée universitaire étudiante pour la seconde année consécutive. Le festival est un événement de rentrée gratuit et ouvert à l'ensemble des étudiants du territoire métropolitain. Une scène musicale 100% étudiante sera proposée, complétée par une tête d'affiche, des DJ set. Il s'agit avant tout d'un moment de découverte ouvert à un maximum de formes culturelles : représentation de théâtre, de danse et projection de réalisation audiovisuelle étudiante à l'espace Bernard Miane Koltès, découverte du scratching, initiation à la pratique de la stekelins, représentations de magie ou de jonglage. Il s'agit également d'un temps démonstratif d'engagement citoyen : village des associations étudiantes, présentation d'un projet handisport, animations autour du jardin partagé, stand de prévention. Des temps pour soi ou se retrouver avec un espace jeux vidéo, une découverte en compagnie originale de l'île du Saulcy, des stands pour se restaurer. Autour de la réalisation de ce projet des créations étudiantes pour rendre compte avec une captation audiovisuelle par une association étudiante et la présence de Radio Campus Lorraine durant toute la journée.	30 000 €	15 000 €	15 000 €
Fédélor	Organisation 34 <sup>ème</sup> congrès de la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE)	21 au 24 septembre 2023	Metz Locaux UL + Centre congrès Robert Schuman	Fédélor adhère à la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), première organisation représentative étudiante de France. Le 34 <sup>ème</sup> congrès national sera accueilli à Metz, suite à la candidature de Fédélor. Rendez-vous incontournable du milieu associatif étudiant depuis 1990, le congrès de la FAGE est l'un des principaux rassemblements organisés durant l'année universitaire par l'ampleur de ses échanges, de la concertation, des formations et de convivialité qui y règne. De nombreux invités, des institutions universitaires et de la société civile, participent à ce rassemblement de 300 participants. Il s'agit d'un événement majeur de la vie sociale des associations étudiantes, qui fera rayonner largement la vie étudiante de l'Eurométropole de Metz, en assistant aux festivités prévues dans le cadre de Metz l'Etudiante l'Event, et notamment au défilé.	76 700 €	10 000 €	10 000 €
<b>Total</b>					<b>113 200 €</b>	<b>26 500 €</b>	<b>26 500 €</b>

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20230925-2023-09-DB62-DE

**Numéro de l'acte :** 2023-09-DB62  
**Date de décision :** lundi 25 septembre 2023.  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Soutien à l'organisation de "Metz l'Etudiante l'Event #3 - 2023"  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 28/09/2023  
**Numéro AR :** 057-200039865-20230925-2023-09-DB62-DE  
**Document principal :** 99\_DE-62.pdf

#### Historique :

28/09/23 16:18	En cours de création	
28/09/23 16:19	En préparation	Catherine DELLES
28/09/23 17:53	Reçu	Catherine DELLES
28/09/23 17:54	En cours de transmission	
28/09/23 17:56	Transmis en Préfecture	
28/09/23 18:00	Accusé de réception reçu	